

HICHEUR : “J’ÉTAIS LE PIGEON PROVIDENTIEL”

LE 2 JUILLET 2012 PIERRE ALONSO

Physicien de haut niveau, Adlène Hicheur a été condamné le 5 mai dernier à cinq ans de prison pour terrorisme, au terme d'une instruction plutôt curieuse. Il est sorti de prison le 15 mai. Dans cette première interview, accordée à *Owni*, Hicheur dénonce, non sans arguments, la construction d'un dossier à charge. "De l'inquisitoire, pas du judiciaire" explique-t-il.



Adlène Hicheur est sorti de prison. Le 15 mai au matin, le conseiller d'insertion et de probation suggère que sa détention pourrait prendre fin "très prochainement". Le soir même, il est dehors. Il aura passé plus de deux ans et demi à la maison d'arrêt de Fresnes, maintenu en détention provisoire toute la durée de l'instruction.

Physicien au Centre européen de recherche en nucléaire (Cern), ce physicien de haut niveau a été arrêté le 8 octobre 2009 au domicile de ses parents, à Vienne dans l'Isère. Les mots-clés fusent alors dans la presse : physicien, nucléaire, Al Qaida. Terrorisme. À l'issue de sa garde à vue, Adlène Hicheur est mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Ses activités sur Internet sont dans la ligne de mire des enquêteurs. Lui dénonce depuis le début un dossier vide, instrumentalisé à des fins politiques.

Il a accepté de répondre à *Owni*, d'évoquer sa détention, sa relation avec les enquêteurs puis les magistrats, mais aussi les curiosités de cette affaire, notamment l'identité de son mystérieux correspondant, un certain Phoenix Shadow. Les services antiterroristes en sont persuadés : derrière se cacheraient un cadre d'Al Qaida au Maghreb (Aqmi), Moustapha Debchi, mais la preuve de cette équation n'a jamais été apportée.

Condamné le 5 mai à cinq ans de prison, dont un an avec sursis, il est sorti à la faveur de remise de peine. Sans attendre, il a repris contact avec ses anciens collègues, pour éviter "de sombrer dans la dépression". Ultime bataille, il tente de faire rectifier sa page Wikipedia : "Une vie ne peut pas se résumer à un fait divers".



LE PARFAIT TERRORISTE
PHYSICIEN

Il y a deux ans, un physicien du Cern d'origine algérienne, devenait le client idéal de l'antiterrorisme à la française ...

Quelle a été votre réaction à l'annonce du jugement ?

Aucune surprise. J'avais vu le déroulement de l'instruction, j'avais vu qu'on avait fait de moi une victime expiatoire d'une certaine politique. C'est le paradigme du bouc-émissaire : on prend une personne qu'on charge du point de vue symbolique et on l'immole rituellement devant la société. Je ne me faisais aucune illusion, je voulais seulement être jugé rapidement pour que la détention provisoire cesse, pour ma famille, pour moi.

Le système a tenu à aller jusqu'au bout parce qu'il fallait envoyer des messages forts à la société. Ce mode de gouvernance est très dangereux. J'appelle ça de l'aliénation sécuritaire. Ça tue le génie créatif, l'épanouissement intellectuel. Mieux vaut agiter des chimères que faire face à ses propres carences. Dans **leur tribune les gens de Tarnac** l'ont très bien dit : la peur est le sentiment le plus facile à instrumentaliser.

La peur, l'inconnu, l'ignorance : les trois se tiennent. Les apprentis sorciers sont incapables de résoudre des problèmes sur des sujets sérieux comme le chômage, mais ils sont les premiers à agiter la matraque. Mon cas met à nu leur prétention de respecter les gens qui travaillent. Je suis l'exemple typique de taulier au travail, de personne qui se lève tôt. Ma vie est brisée pour des éléments qui n'auraient jamais conduit à une incarcération dans un autre pays. Ça devrait mettre la puce à l'oreille à tout le monde, même des gens qui n'ont pas la même culture politique que moi. On commence par les uns et on va ensuite vers les autres. C'est exactement la logique d'un système totalitaire.

Le tribunal a aussi prononcé la confiscation des saisies d'argent liquide, environ 15.000 euros, et du matériel informatique.

La saisie de l'argent liquide c'est du vol institutionnalisé, la saisie de mon matériel informatique un assassinat intellectuel. J'avais des centaines d'heures de travail dessus ! Des idées, des articles, des cours, des données scientifiques...

Vous étiez poursuivi pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, pour financement du terroriste et pour avoir diffusé de la propagande, ce que le procureur désignait sous l'expression "jihad médiatique".

C'est vraiment de la surenchère. Je n'ai pas de site, pas de blog. Je n'ai intégré aucun projet médiatique contrairement à ce qui a été dit. J'ai interagi en tant que *user* (utilisateur) sur des forums, échangeant des opinions. C'est vraiment de la mauvaise foi de l'accusation ! Qu'est-ce qu'ils appellent **jihad médiatique** ? C'est un peu vague... Ce qui peut leur poser problème, c'est que des groupes, disons politico-militaires pour rester technique, fassent des reportages sur leurs activités et les publient. L'expression fourre-tout, d'après ce que j'ai compris, permet de toucher toute personne qui aurait accès à un moment ou à un autre à des publications de ces organes médiatiques.

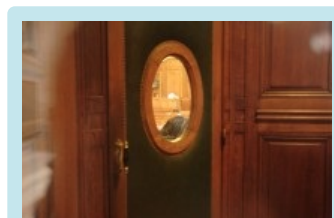
Est-ce que traduire ce genre de publications en citant la source constitue du jihad médiatique ? C'est très vicieux de rechercher des actes positifs qui constituent des incriminations, surtout au vu des conséquences terribles ! N'importe quel journaliste peut être amené à faire ce genre de travail sans pour autant faire partie de l'organe médiatique ou approuver ce qu'il traduit. Pour en arriver là, il faut vraiment qu'il n'y ait rien dans le dossier. C'est grotesque et ridicule. Ils ont essayé de m'avoir *a minima*.

Vos défenseurs avaient dénoncé une instruction à charge, mais à la veille du procès, Me Baudouin, votre avocat, s'en remettait à l'indépendance de la Cour et au regard nouveau qu'elle poserait sur votre dossier.

La 14e chambre correctionnelle du TGI de Paris ne juge pas, elle condamne.

Il avait également pointé la façon dont la président, Mme Rebeyrotte, menait la séance.

Il n'y a pas eu de questions sur des points précis, pas de



débat contradictoire. Ce n'était pas un procès mais un rouleau compresseur visant à asphyxier la défense. Plusieurs griefs étaient lus pendant 20 ou 30 minutes et je n'avais pas le temps de répondre. Pour moi, la condamnation n'a pas été prononcée par la justice mais par la police. La police me voulait, me voulait condamné.

Dans les institutions d'un État qui se respecte, il existe des contre-pouvoirs qui peuvent arrêter ce genre de bêtises. Le grand public retient des mots-clés : "musulman", "physicien", "Al Qaida". Ça relève de la psychologie de masse.

HICHEUR BON TERRORISTE CONFIRMÉ

Le physicien du Cern accusé d'activités terroristes, Adlène Hicheur, a comparu jeudi et vendredi devant le tribunal ...

Quelles relations aviez-vous avec le juge d'instruction, Christophe Teissier ? Dans un entretien accordé à *Mediapart*, vous évoquiez une audition "stérile et sans intérêt" .

Les mêmes éléments revenaient sans arrêt. Au début, j'étais naïf. Je pensais qu'au moins un ou deux magistrats constateraient le vide du dossier et décideraient d'arrêter. Petit à petit j'ai découvert la justice française, la chape de plomb qui vous tombe dessus. La mauvaise volonté se mêle à la mauvaise foi. Et là on comprend qu'on est entre de très mauvaises mains.

J'avais en tête que le magistrat n'était pas un flic, même si la réputation du pôle antiterroriste n'est plus à faire... J'avais espoir qu'on revienne à un peu de sagesse ou à défaut d'équité : quand il n'y a rien, il n'y a rien. Il a joué le rôle d'un flic main dans la main avec le procureur.

"Et ils s'acharnent, ils s'acharnent"

Comment se sont passés les interrogatoires pendant votre garde à vue ?

Mal. Le rapport voyous-braves gens était inversé : les voyous c'était eux ! Parfois, les insultes fusaient. Les policiers utilisaient mon frère, la santé de ma mère pour faire pression sur moi pendant ma garde à vue. Ils ressemblent à des psychopathes hystériques tout excités. Peut-être parce qu'ils sont toute l'année dans un bureau à se croiser les doigts... Dès qu'ils peuvent avoir un os à ronger, toutes les frustrations de leur quotidien – pas terrible d'ailleurs – se déchargent sur vous.

Les gens de Tarnac l'ont bien compris. Ils sont passés par la machine. Ils ont souffert de la même chose que moi : l'acharnement policier. Il en faut peu. Deux ou trois officiers se montent la tête, au bout d'un moment c'est comme si vous leur apparteniez, et ils s'acharnent, ils s'acharnent. Et puis, des carrières sont en jeu... Dans mon affaire, il y a eu au moins une promotion avérée : les grades changent entre les PV de début et de fin. Utiliser les moyens de l'État pour faire du mal à quelqu'un est d'une lâcheté sans nom.

Sous quelle forme avez-vous ressenti ce "déchargement" ?

Le ton, l'excitation. En garde à vue, on m'a dit : "vous allez perdre votre boulot, vous ne serez plus physicien, vous ne serez plus au Cern". C'est d'un cynisme total ! Les gars sont assurés de leurs pleins pouvoirs. Il y avait un plaisir à me faire perdre un certain statut social, l'un des chenapans l'a exprimé ouvertement. Ça tranche avec le comportement des deux enquêteurs suisses qui sont venus m'interroger en septembre 2010. C'était des gens très posés, très carrés. Ils ont fait leur boulot sans tout ce cinéma.

Des détails très ténus sont montés en épingle : le plus choquant est sans doute les questions sur la pratique religieuse. Pourquoi on me demande si je prie ou si je jeûne dans le cadre d'une enquête judiciaire ? On évoque la vie et la culture familiales. Je réponds que nous sommes proches de la religion musulmane tout en étant ouverts. Ensuite les questions dévient sur des situations politiques, en Irak en Afghanistan. Jamais j'aurais pensé à ce moment-là que mes réponses seraient utilisées dans le réquisitoire. C'est de l'inquisitoire, pas du judiciaire.

Lorsque le procureur vous avait demandé si vous étiez salafiste, lors du

procès, vous lui avez répondu qu'il faudrait une thèse de doctorat pour en parler.

Je trouve étonnant qu'un tribunal chargé de caractériser une infraction pénale parle de salafisme. On balance les slogans, des chimères, des sorcières. Je peux parler en détails des tendances et mouvances dans le monde musulman. J'ai beaucoup lu et c'est frustrant d'avoir affaire à des gens qui ne sont pas très au fait mais utilisent ça comme outil de guerre psychologique. C'est chasser toute rationalité à l'affaire pour garder l'irrationnel qui excite les cordes de l'opinion publique.

Il y a des raccourcis un peu simplistes du genre "salafisme = activité armée". Les Frères musulmans ne sont pas salafistes mais ont des branches armées dans différents pays. Les Taliban n'ont rien à voir avec les salafistes. C'est beaucoup plus compliqué que le simplisme présenté au public.

Vous étiez interrogé par des agents de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) ?

Par deux binômes d'agents de la DCRI. Un de jour, un de nuit. J'avais l'impression qu'ils avaient découvert un filon : le filon Internet. Avec Internet, il n'y a pas de filature, de planques avec le thermos... Sur Internet, les ingénieurs se bloquent sur l'IP et interceptent le flux. En parallèle, les policiers peuvent même jouer aux jeux vidéo dans un bureau à côté à Levallois.

Ivan Colonna dans la cellule à côté

Comment s'est passée votre détention à Fresnes ?

L'administration est stricte, zélée même. Les cours de promenade sont minuscules, 40m2. Personne ne peut s'imaginer les affres de la détention : ce sont des familles brisées, des couples désunis, des épouses qui pleurent dans les parloirs, des mamans qui ne mangent plus. C'est contre-productif comme disait Me Baudouin. Plus une politique sécuritaire est coercitive, plus elle crée de la violence et de l'instabilité.

Dans quel quartier étiez-vous à Fresnes ?

Au début, j'étais à l'hôpital pénitentiaire en raison de mon état de santé. J'y suis resté quatre mois. Puis j'ai été transféré en 3e division du quartier principal.

Vos codétenus étaient des mis en examen ou des condamnés dans des affaires similaires ?

Après l'hôpital pénitentiaire, j'étais dans la 3e division Sud, au rez-de-chaussée avec tous les malades : 90% sont des cas psychiatriques, dont certains très graves. J'y suis resté presque un an. Je n'ai jamais vu autant de misère humaine de ma vie. J'avais le rôle de Jack Nicholson dans *Vol au-dessus d'un nid de coucou* .

Ensuite j'ai été transféré au Nord, toujours au rez-de-chaussée. J'ai croisé différents types de profils, essentiellement du banditisme et un seul cas politique, c'était Ivan Colonna. Il était dans la cellule à côté.

Pas d'autres personnes impliquées dans des affaires terroristes ?

Dans les autres activités, comme le terrain de sport, j'ai croisé des Basques et d'autres Corses.

Quel genre de relations aviez-vous avec eux ?

Un esprit de camaraderie de prison. J'ai aussi ressenti beaucoup de compassion. Personne n'est dupe en prison, tout le monde connaît bien le système, ils savent décoder l'actualité. J'ai senti de la révolte aussi, des droits communs notamment. Le discours : "*si vous aviez fait des études, vous ne seriez pas là*" était faux. Eux se retrouvaient avec plus de droits que moi, qui ai pourtant fait beaucoup d'études !

Avez-vous fait appel à une solidarité confessionnelle pour "cantiner" ou autre ?

J'interagis avec les gens selon un seul critère : qu'ils soient réglos. J'ai partagé de bons moments avec des gens très différents de moi tant qu'ils sont agréables et pas nuisibles. On est tous dans le pétrin ! Quand quelqu'un manque d'un produit, on lui donne et vice versa. C'est quasiment automatique.

Tous les détenus n'ont pas de doctorat en physique des particules. Comment s'est passé votre détention de ce point de vue ?

J'ai lu quelques bouquins, dont *La force de l'ordre* de Didier Fassin sur la police anti-criminalité et *Les veines ouvertes de l'Amérique latine* qui m'a marqué. Des ouvrages scientifiques aussi pour m'entretenir. J'ai réussi à tenir les 20 premiers mois, à travailler, à être efficace. Ensuite, je fatiguais.

J'ai eu du mal à m'ajuster à la mentalité de la prison. L'administration pénitentiaire avait elle du mal à voir sous quel registre me gérer. L'aspect sécuritaire et disciplinaire des peines fait que les détenus particulièrement surveillés (DPS) et de la catégorie "mouvance" ont des fouilles régulières des cellules et une fouille à corps intégrale, ce qui est particulièrement humiliant et parfaitement illégal. Il y a une volonté politique de rendre la détention préventive la plus pénible possible pour user la personne. C'est ainsi à Fresnes en tout cas.

La notion du châtement douloureux est très forte en France. Certains personnels de l'administration pénitentiaire font sentir qu'ils sont là pour être odieux. Les surveillants sont très jeunes, et tout dépend de leur caractère et de leur humeur. C'est un jeu : celui qui s'énerve perd la partie.

Pigeon providentiel

Dès les premiers jours de votre arrestation, des articles utilisaient les mots clés "terroriste", "physicien", "nucléaire" dans leur titre. Quand avez-vous appris cette médiatisation, très forte dès le début ?

Je suis passé en comparution médiatique immédiate. Le circuit passe par la police, le ministère de l'intérieur et la Présidence, puis redescend dans les médias qu'ils connaissent et choisissent. Mes parents sont venus à mon premier parloir, ils m'ont raconté verbalement. J'étais coupé du monde jusque-là.

Quand j'ai réalisé, j'étais dépressif. J'ai compris que s'ils avaient fait ce bruit-là, rien ne les arrêterait. J'ai réalisé l'ampleur de l'entourloupe : j'étais le pigeon providentiel.

La médiatisation d'une personne privée qui ne l'a pas choisie est d'une grande violence psychologique. L'instrumentalisation des médias est très puissante, même un "ange qui marche sur terre" se ferait détruire. Je suis frappé du sceau des parias, pour que je ne puisse pas me refaire, pour que je sois précaire le restant de mes jours. On verra, je ne suis pas prêt à baisser les bras, je veux me refaire, tant bien que mal.

Vous avez été présenté comme la figure du loup solitaire par certains responsables de la lutte antiterroriste.

Dans le passé, ils avaient au minimum des bandes de copains à qui on pouvait reprocher, ou pas – je ne sais pas – une certaine forme de prosélytisme. Il y avait des points d'ancrage pour donner l'illusion. Pas dans mon cas. Il y a un gars qui a étudié toute sa jeunesse, qui travaille, qui vit dans un environnement rural. Jamais j'aurais pensé qu'on arriverait à de tels extrêmes à partir de rien. C'est une dérive dans la dérive.

Ils ont été obligés de créer un profil artificiel pour justifier toute la mascarade. Il n'appartient pas à un groupe ? Il vit tout seul ? Ce sera le loup solitaire par exemple. La rhétorique ancienne ne pouvait pas fonctionner.

■ En s'appuyant sur votre utilisation d'Internet ?

Oui, mais le plus grave c'est l'idée qui se dégage de l'expression loup solitaire. On imagine quelqu'un qui vit reclus. C'est faux. Je travaillais dans le cadre de collaboration internationale, j'avais affaire à des centaines de personnes quasi-quotidiennement au Cern. Plusieurs milliers de physiciens de nationalités différentes travaillent ensemble. Aucun outil de sociabilité n'est aussi fort ! Il faut s'adapter à toutes les cultures, à tous les tempéraments, à toutes les personnalités.

Cette partie a été zappée dans les médias. La personne réelle disparaît au profil d'un clone, d'un hologramme, habillé de toutes les caractéristiques pour vendre la justice à l'opinion publique. Il y avait une feuille blanche, immaculée, avec un bon cursus scolaire et universitaire. C'était un défi de construire une intrigue à partir de mon vécu ! Personne dans mon entourage familial, professionnel, de mon voisinage ne voulait me "salir". Alors ils sont allés chercher des internautes avec qui j'avais interagi il y a x années.

■ Pourquoi acceptez-vous de parler aujourd'hui ?

Je ne parle pas à tout le monde. Je considère que ça peut être productif ou positif, mais à dose homéopathique. S'il fallait tout dire, on pourrait noircir des pages.

Désintégration morale

■ Comment voyez-vous votre avenir maintenant ?

Difficile. Par nature, j'ai tendance à être prudent. Dans un premier temps, je n'accepte pas qu'on me démissionne de ma passion et de mon gagne-pain par "la force des mitraillettes" comme dirait Louis de Funès. Si je devais quitter le milieu scientifique ou la physique des particules, ce serait de mon propre chef. Utiliser le sécuritaire pour me faire basculer dans la précarité dépasse une procédure de sanction pénale – déjà injuste – pour me faire entrer dans un processus de désintégration morale. Je n'accepte pas que la force publique me coupe de ma passion pour laquelle j'ai sacrifié ma jeunesse. Il faut être réaliste et voir comment rebondir. Je prospecte, rien n'est défini. J'ignore si la campagne a influencé les employeurs, je veux d'abord briser cet embargo.

■ Vous avez été soutenu par votre milieu professionnel.

Oui, la solidarité est venue des scientifiques, mais il reste le milieu administratif. Je n'ai pas de visibilité dessus.

■ Et l'Algérie, dont vous avez également la nationalité ?

C'est un grand point d'interrogation. Il est trop tôt pour le dire.

C'est en Algérie que vivrait Phoenix Shadow, la personne avec qui vous correspondiez. Lors du procès, vous avez dit qu'on vous présentait un pseudo et un nom, comme une équation à deux inconnues, et qu'on vous demandait d'affirmer que l'un correspond à l'autre.

Dès le début de l'instruction, les avocats n'ont eu de cesse de demander d'où venait ce nom, Moustapha Debchi. A aucun moment, l'explication n'a été fournie. Pour mon cas, l'adresse IP renvoie à une connexion Internet etc. En face, un nom est balancé sans justification, sans preuve.

A aucun moment vous ne connaissiez l'identité de la personne derrière le pseudo Phoenix Shadow ?

Phoenix Shadow restait Phoenix Shadow, point à la ligne. Il n'y a pas eu de connaissance, de volonté de connaissance. C'était une interaction contingente à un moment donné utilisée des mois plus tard. Je pense qu'au début on voulait me coller à l'affaire des filières belgo-afghanes. Je l'ai senti pendant la garde à vue. Trop peu d'éléments existaient alors que le scénario aurait été terrible : un scientifique dans l'affaire des filières !

Puis, les questions ont évolué au fil de la garde à vue, en fonction de l'exploitation de mon disque dur. Les questions se sont réorientées vers Aqmi. Il n'y a vraiment que dans l'antiterrorisme que ça se passe ainsi. Normalement, quand une personne est placée en garde à vue, il faut lui signifier le chef de mise en garde à vue et remplir le cas d'espèce, ce qui lui est reproché. Moi, il n'y avait rien ! Le chef de mise en garde à vue était "présomption grave d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste", mais la suite était vide, blanche.



RÉPONSES CLÉS EN MAIN
POUR LA DCRI

L'instruction du dossier
antiterroriste du physicien
Adlène Hicheur n'a pas été
clôturée mardi. Nouvelle
pièce au ...

DUGENOU

le 2 juillet 2012 - 8:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



oui ou non s'agit-il d'un islamiste ?Quelle est la position de ce monsieur sur l'existence d'Israel ? Cela devrait suffire pour se faire une idée du bonhomme. Vous instruisez uniquement à décharge.Quelles sont les preuves apportées par l'accusation.Un bon web journaliste doit présenter les deux volets. Cette histoire est interessante parcequ'elle aura permis dans tous les instituts de recherche (et surtout au cnrs)de donner enfin un peu de raison aux chercheurs qui cotoyaient des islamistes et surtout elle aura permis de donner un peu plus de consstance au role des officiers de sécurité. Mais si ce monsieur cherche du travail .Je peux lui dire qu'en Iran on cherche des physiciens.IL n'aura pas de mal sans même se mettre au chiisme. Bon c'est vrai la profession est dangereuse,mais après tout le mossafd n'est certainement pas là pour rien.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

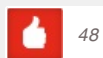
AVRIL

le 2 juillet 2012 - 11:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



quand bien même ce monsieur serait un islamiste, quand bien même il souhaiterait nuit et jour la disparition d'Israël, cela reste des opinions – et des opinions politiques, qui plus est -, qui n'engagent que lui, et il n'y a pas à l'enfermer pour cela, mieux encore, il n'y a pas à le juger et il n'y avait même pas matière à l'arrêter. D'après ce que j'ai lu sur l'affaire, il est coupable d'avoir partagé ses opinions sur un chat. C'est lamentable. Et puisque vous parlez au nom des chercheurs, sachez que ses collègues l'ont soutenu. Ça fait plaisir de constater que nous avons des chercheurs dignes.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

POPEIL

le 2 juillet 2012 - 18:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je ne prendrais pas ça autant à la légère (je vous rappelle que le fascisme, l'extrémisme sont des opinions), mais vous avez raison.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

L'INUIT

le 2 juillet 2012 - 18:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mon cher Dugenou, j'ai été assez affligé de vous lire, surtout après cette interview de très bonne tenue, qui montre à tout le moins la rigueur intellectuelle d'Adlène Hicheur.

Devons-nous comprendre que, selon vous, ne pas être emballé par Israël, c'est être islamiste ? Que cette question est LA question discriminante ? Vous seriez alors sûrement surpris de découvrir le nombre de vos concitoyens non-musulmans et pourtant islamistes...

Les soi-disant preuves apportées par l'accusation, vous avez pu les consulter dans bon nombre de journaux ces deux dernières années, il était grand temps que l'autre partie, à savoir Adlène, puisse enfin s'exprimer librement.

J'aimerais aussi savoir ce que veut dire "donner un peu de raison aux chercheurs qui cotoyaient des islamistes". De quoi parlez-vous ?

Le rôle de l'officier de sécurité n'a vraiment rien à voir avec l'affaire Hicheur, à moins que l'on veuille évoquer les dérapages incontrôlés de celui qui a opéré un temps au CNRS, s'intéressant soudainement au fond des recherches menées en sciences humaines...

Bon, la blague sur l'Iran, je vais faire comme si je ne l'avais pas lu, ça me permettra de rester poli.

VOUS AIMEZ



15

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FAND

le 6 juillet 2012 - 12:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je crois que Dugenou s'est mal exprimé, mais je vois une raison de ses paroles : cet interview est très réussie, on sent la souffrance de M. Hicheur devant un monde kafkaïen, mais une chose me dérange tout de même : il n'y a que très peu de question franche, directe, à propos de ces paroles échangées avec ce mystérieux interlocuteurs. Un échange d'opinion, je ne vois pas la mal à cela, mais pouvons-nous en savoir plus ? Je pense qu'une des raisons de la psychose avec le lien entre le fameux "terrorisme" (un mot que je n'aime pas du tout) et un simple échange d'opinion. C'est à cause de cela que M. Hicheur a passé deux ans en prisons, je pense que cela permettrait de lever le voile un peu plus sur cet affaire.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NORNAHI

le 18 novembre 2012 - 20:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pas grand chose dans cette interview sur la teneur des "chats" de Hicheur avec le supposé gourou de l'Aqmi, je suis bien d'accord.

Mais l'accusation a-t-elle produit, elle, des détails si croustillants sur ces échanges ? Pourquoi la justice française et les medias ont-ils été si discrets sur cette arrestation ? Quels sont les faits "crédibles" retenus contre Hicheur ? Et enfin, pourquoi le nouveau gouvernement a-t-il fait aussi peu de publicité à cette libération des plus juriquement brouillonnes ? Au nom de quel intérêt supérieur de l'Etat ne s'est-il pas glorifié d'avoir sorti un probable innocent des geôles de la République ? Pour mieux mettre des Aurore Martin dans la même situation en en appelant à la même

guillotine anti-terroriste ?

Ce qui est sûr, c'est que s'ils avaient dénoncé l'injustice subie par Hicheur, ils auraient dû entrer dans un débat sur l'existence et la légitimité des lois antiterroristes, lois liberticides s'il en est puisqu'elles permettent à un gouvernement d'envoyer une personne qui le "gêne" 2 ans en prison, sans qu'aucun droit judiciaire ne puisse être appliqué. C'est l'équivalent d'un tribunal militaire, échappant à la justice civile. Un état de loi martiale, en quelque sorte. Nous devons admettre que l'Europe a aussi son "patriot act".

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FABLEUX

le 2 juillet 2012 - 9:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bon alors, on vivait sous une dictature que la bonne justice à la Hollande vient d'un coup d'un seul détruire en sortant de Fresnes tous ceux qui se disent innocents... ??? Il y a du pain du la planche alors !
Merci pour cet article qui nous laisse croire que seuls les bons intellectuels monochromatique 645nm sont là pour juger. Merci de conforter ces chercheurs qui parlent arabes dans nos labo pour qu'on ne les comprenne pas. Enfin merci pour cet article qui n'apporte rien que de la calomnie...*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ENACK

le 2 juillet 2012 - 13:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*^Qui parlent arabe pour qu'on ne les comprenne pas... on auras tout vu.
Et lorsque des français parlent dans leur langue dans un labo à l'étranger c'est uniquement pour qu'on ne les comprenne pas ? Ça ne peut pas tout simplement être parce qu'il est toujours agréable de parler dans sa langue maternelle ?
Apprenez donc l'arabe si ça vous gêne tant de ne pas comprendre une partie de la planète lorsqu'elle parle.*

VOUS AIMEZ



26

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FABLEUX

le 2 juillet 2012 - 17:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*vous seriez surpris si je vous apprenais je m'essaie à bien des langues orientales, vous n'allez pas m'apprendre l'ouverture d'esprit, qu'il y a d'autres cultures que la mienne de pauvre occidental pâlichon. Encore un discours monochromatique 645nm (les physiciens comprendront)...
Quand on est français, que l'on se revendique d'un autre pays, que l'on oeuvre à nuire à la France ça c'est punissable. N'importe quelle culture le comprendrait mais pas nos bons bobos de gauche français....*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NORNAHI

le 18 novembre 2012 - 20:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est pas Fableux que vous auriez du prendre comme pseudo, c'est carrément Raciste. Vos propos sont inqualifiables. Je doute que vous ayez compris grand'chose à l'article avec aussi peu de discernement.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DOMC

le 2 juillet 2012 - 10:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Tu vois Adlène maintenant que tu es dehors, qu'après avoir affronter l'injustice il te reste encore à affronter un paquet de connards...ça commence ici. Je te souhaite de te reconstruire vite.
Quand à l'article le mot "chenapan" m'à fait marrer , faut pas abuser du dico des synonymes hein... :)*

VOUS AIMEZ



46

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTIGONE

le 2 juillet 2012 - 10:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Peut-être parce qu'ils sont toute l'année dans un bureau à se croiser les doigts... Dès qu'ils peuvent avoir un os à ronger, toutes les frustrations de leur quotidien – pas terrible d'ailleurs – se déchargent sur vous."

De la part de la même personne qui prétend dénoncer les préjugés dont elle a été victime, je dirais que c'est l'hôpital qui se fout de la charité.

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAM

le 2 juillet 2012 - 11:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quelques commentaires passionnés/irréfléchis/tendancieux, ça détonne avec le ton rationnel et posé de l'article... : la DCRI n'a pas fini d'être impliquée dans des coups foireux, cela risque de durer encore longtemps même si l'ex-chef (dont on attend le procès) a été remercié il y a quelques semaines...

VOUS AIMEZ



19

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CAPT

le 2 juillet 2012 - 11:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comment peut-on être à la fois scientifique et "croyant", c'est quelque chose qui m'a toujours parût tout à fait incohérent.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BERNARD SAMSON

le 2 juillet 2012 - 12:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bravo! Vous avez tout compris à cet article.

VOUS AIMEZ



8

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CAPT

le 2 juillet 2012 - 17:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ma remarque n'est pas sans rapport avec le sujet de l'article que je sache. Mais désolé de trouver cette question plus intéressante que les dérives totalitaires du gouvernement qui de toute façon ne me surprennent guère.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIER M

le 2 juillet 2012 - 12:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Peut-être parce que vous n'avez jamais parlé de ça avec des scientifiques croyants ?

VOUS AIMEZ



17

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CONRAD

le 2 juillet 2012 - 17:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cette littérature vaut ce qu'elle vaut mais vous devriez mettre le nez dans "AnGES & démons" de Dan Brown. J'ai été surpris de découvrir quelques débuts d'éléments de réponses à la question que vous vous posez. Et que certainement beaucoup de gens se posent. Car science et religion ne sont pas incompatibles.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PORTLAND

le 7 juillet 2012 - 14:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Captp

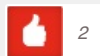
Comment peut-on être à la fois scientifique et "croyant", c'est quelque chose qui m'a toujours parût tout à fait incohérent.

Si c est une vraie question (je n ai pas l impression que ca en sois une, mais je vais quand meme rester naif..), j aimerais simplement vous répondre que la science amene a la croyance.. Posez vous la question pourquoi autant de chercheurs et de scientifiques finissent par se convertir a l Islam quand il n y a aucune explications et reponses a leurs recherches, et que ces memes reponses sont enoncées noir sur blanc dans le Coran revelé par un analphabete (que la prière et le salut de Dieu soient sur lui) il y a maintenant plus de 1400 ans, a une époque ou il n y avais aucun instrument permettant d expliquer ce que les chercheurs de 2012 n arrivent toujours pas a demontrer par une explication logique et precise..

Je vous invite a faire des recherches, mais ca, seulement si vous etes sincere avec vous-meme..

(pour le forum = desolé du hors sujet, mais ce genre de remarques me .. vous m avez compris !)

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RIGEL

le 16 novembre 2012 - 13:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Qu'est ce qu'il ne faut pas lire !

j aimerais simplement vous répondre que la science amene a la croyance..

*La science ets la croyance sont deux processus intellectuels totalement différents, distincts, sans interaction l'un avec l'autre, mais absolument pas incompatibles entre eux.
Quant à trouver les réponses aux grands problèmes scientifiques dans le Coran, Pitié !
pourquoi ne pas nommer mahomet pour le prochain nobel de physique, pendant qu'on y est.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NORNAHI

le 18 novembre 2012 - 20:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'esprit scientifique, Portland, ce n'est pas abdiquer le questionnement pour se vautrer dans des certitudes confortables d'un langage religieux si inaltérable que la moindre entorse à sa doctrine s'appelle un blasphème.

Dans l'esprit scientifique, nul risque de blasphème. Etre scientifique, c'est admettre que rien n'est éternel, et surtout pas ce qu'on pense.

Un scientifique cesse d'être authentique quand il plie devant la doctrine d'une foi, qu'elle soit religieuse, politique ou relative aux "savoirs".

Un vrai scientifique ne peut être croyant, et vice versa.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

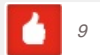
AIMECEE

le 2 juillet 2012 - 15:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Interview très intéressante, et s'il y a un passage où, pour moi, il est entièrement correct c'est celui où il précise sa pensée par rapport à sa réponse sur la question de son appartenance ou pas à la mouvance salafiste.
Malheureusement, de nombreux médias et politiques ne sont absolument pas au courant de l'extrême diversité des mouvances et groupes parmi ceux se réclamant de l'islam, des points de convergences et des points de divergences entre ceux-ci...*

VOUS AIMEZ



9

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JULIEN ET NEL

le 2 juillet 2012 - 17:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et encore heureux qu'il n'y est pas le Patriot Act en Europe ...

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

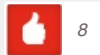
JAN-PETIT

le 2 juillet 2012 - 18:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Article intéressant et bien construit, merci. La parole est enfin à l'accusé, presque trop tard, car c'est toujours ça de rétablit... Courage Adlène Hicheur!

VOUS AIMEZ



8

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DREX

le 3 juillet 2012 - 18:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellente interview, il y a un seul truc qui me dérange : j'ai l'impression que

vous forcez le trait sur le fait que c'est un « chercheur de haut niveau » et que c'est donc encore plus dégueulasse.

Ça aurait été un jeune de banlieue au chômage dans le même cas, vous en auriez eu quelque chose à foutre de son histoire ? J'ai un gros doute... mais il vrai que les ses soutiens auraient sans doute eu moins de relais dans les médias que des scientifiques bien respectables.

VOUS AIMEZ



6

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DOM

le 17 octobre 2012 - 9:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le fait qu'il est un scientifique de haut niveau est justement important. Car il a beaucoup plus à perdre et il a beaucoup plus perdu qu'un type au chômage. Il faut réaliser le travail et les années de sacrifices derrière lui pour arriver à un tel statuts. Ce status qu'on lui a enlever du jour au lendemain de manière si injuste. Sans parler du lynchage médiatique etc C'est une torture qui perdure malheureusement. Alors courage à lui !!!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JS

le 4 juillet 2012 - 21:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce Mr est certainement doué d'une grande intelligence, il me fait penser a M.Ramadan. A répondre à des questions par d'autres questions afin de ne jamais dévoiler ce qu'il pense vraiment...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ZEZEL

le 16 juillet 2012 - 18:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tout ce que j'ai à dire, c'est que j'ai eu à faire à la police, et à la justice, pour une affaire qui n'a strictement aucun rapport avec le terrorisme. J'ai eu exactement le même sentiment que lui, du début à la fin.

Cette impression qu'on construit totalement votre personnage, qu'on vous invente un scénario sur mesure pour justifier a posteriori le montage abracadabrantesque qu'on fait sur vous... cette façon qu'ils ont de masquer le vide par du vent, donc encore plus de vide, et cet encore plus de vide par toujours plus de vide, faisant gonfler et gonfler une baudruche remplie d'air... plus ils ont "rien", plus la baudruche grossis.

Cette impression aussi que l'on fait du story-telling auprès des médias qui se font un malin plaisir à raconter des histoires totalement déformées, à manier des concepts que l'individu lambda ne maîtrise pas pour lui faire croire à quelque chose de très grave...

Je confirme aussi, pêle-mêle, les flics cowboys qui prennent un plaisir sadique à te dire que ta vie est foutue (j'avais pas 20 ans, ça fait mal), internet comme filon parfait (c'est hyper médiatique, hyper facile à diaboliser, hyper facile à gonfler artificiellement une affaire à partir de vide vu que personne n'y entrave rien, bref c'est le panard), les cas psychiatriques nombreux en prison, les juges d'instruction qui font le travail du procureur et le procureur qui fait le travail d'un inquisiteur, les médias qui racontent n'importe quoi à partir de sources très partielles et partiales, l'impossibilité de se défendre parce qu'on a été catalogué par des mots qui font peur au bon peuple...

Je ne sais pas si Hicheur est innocent. Moi je ne l'étais pas, je ne l'ai jamais prétendu. J'ai fait une connerie et je l'ai toujours assumé. Par contre, ce que j'ai fait était sans commune mesure avec ce que la justice a essayé de "créer" comme fable pour justifier l'énergie ahurissante qu'ils ont dépensé pour fabriquer... rien, ou si peu. Et il est impossible de se faire entendre face au rouleau compresseur... devant leur rien, ils ne reculent pas : ils assument ce rien et affirment que c'est quelque chose d'énorme.

La justice, quand elle accouche d'une souris, elle est capable de la maquiller en montagne de façon tellement convaincante que tout le monde y croit. Ça reste pourtant une souris.

La justice fonctionne sûrement très bien, et de façon très loyale, pour les petites affaires, les bagarres d'ivrognes, les vols à l'arrachée, le quotidien quoi. Mais dès qu'on a une affaire sur un sujet un tant soit peu médiatique, ou s'il peut y avoir la moindre occasion

de faire avancer une carrière ou de servir d'exemple, alors, tout deviens permis.

Je n'avais pas d'opinion fixe sur le cas Hicheur, je le jure. J'avais lu, comme tout le monde sans doute, deux-trois articles dans Libération ou ailleurs. Je n'en pensais pas grand chose. Mais je me retrouve tellement dans tout ce qu'il dit là que je ne peux que le croire sur parole. C'est trop réel pour avoir été inventé. Pour avoir vu le système fonctionner au premières loges, je suis en position de le dire : oui, c'est exactement comme ça que ça marche. De toute évidence, il dit vrai.

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ARNAUD

le 16 novembre 2012 - 14:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai vraiment apprécié l'assourdissant silence de cet "interview" à surtout ne pas poser les questions qui fâchent. Magnifique réquisitoire à décharge qui est tout aussi mensonger que le réquisitoire à charge des policiers français. Pourquoi ne pas avoir mis sous le nez de ce monsieur, à minima, ses propres mots concernant ce qu'il pense du djihad, du terrorisme, sur son envie d'y aller, même s'il hésite un peu, tout ça... ce qu'il a écrit est tout bonnement ahurissant.

Tout l'enjeu de cette affaire, en vérité, était de savoir si l'on pouvait condamner quelqu'un pour des mots, ou pour des actes qu'il n'avait pas commis, voulait peut-être commettre, pensait commettre... ou pas du tout. vous noterez que la justice Française a répondu par la négative.

et encore bravo pour cet éclatante démonstration de journalisme de compagnie.

http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/03/31/adlene-hicheur-ou-le-proces-de-la-tentation-djihadiste_1678545_3224.html

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERRE ALONSO

le 16 novembre 2012 - 15:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Arnaud,

Merci de réagir six mois après la publication de cet entretien.

Je ne fais pas réquisitoire, à charge ou à décharge. Ce n'est pas mon métier, mais vous devez savoir ça. Je ne fais pas non plus de réquisitoire mensonger (cela va de soi, mais précisons-le). Vous seriez d'ailleurs bien aimable de m'indiquer précisément à quelle mensonge vous faites allusion.

Vous seriez également bien aimable de regarder la dizaine d'articles publiés sur cette affaire, pendant l'instruction et lors du procès. Nous avons rendu compte tant est plus des propos tenus, échangés ou simplement écrits sans être envoyés.

Je ne note pas que la justice a répondu par la négative. Vous savez qu'Adlène Hicheur a été condamné à cinq ans de prison, n'est-ce pas ?

Merci pour votre compagnie et votre commentaire,

PA

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Adlène Hicheur : suite | ninachani le 21 juillet 2012 - 18:48

[...] article avait été à la base suscitée par l'interview "J'étais le pigeon providentiel" accordée par Adlène Hicheur au site Owni. Allez la lire, ça en dit long aussi sur cette [...]